



## Litige versement prime sur résultat

Par **Pierre176**, le **08/07/2011** à **10:49**

Bonjour,

Sur les 5 derniers mois de travail au sein d'une entreprise j'ai un bonus qui est dépendant du résultat de l'entreprise durant cette période (5 mois de janvier à mai 2011).

Aussi au final j'ai atteint le deuxième palier de cette prime mais conteste le résultat de la société et les erreurs comptables qui m'empêchent d'atteindre le premier palier.

Aussi mon employeur m'a envoyé un courrier déclaratif avec le montant de ma prime à verser 6 500 euros brut et qui dit que pour que cette prime me soit versée il faut que je signe ce document qui stipule que je suis d'accord avec le montant de la prime à me verser;

N'étant pas d'accord je n'ai pas renvoyé le document signé. Depuis plus de nouvelles... ni de prime?

Est-ce que cette société a le droit de nous faire signer ce type de document afin que notre prime soit versée. A ce jour rien ne m'a été versé... Suis-je obligé d'abdiquer? J'ai fait envoyer un courrier par un avocat mais il n'y a aucune réponse de leur part;

Par avance merci

Pierre

Par **P.M.**, le **08/07/2011** à **13:42**

Bonjour,

Si vous avez un avocat, il devrait déjà pouvoir vous répondre et il serait bien que vous nous indiquiez son avis...